

ÉTUDE

PRATIQUE DU ROLLER ET PORT DU CASQUE

Bourdessol H., CFES, Gautier A., CFES, Guilbert P., CFES,
Arwidson P., CFES, Baudier. F, CNAMTS

INTRODUCTION

L'augmentation de la pratique du roller, en particulier en zone urbaine, et celle concomitante, des risques d'accidents, rend nécessaire une meilleure connaissance de cette pratique et de ses adeptes.

Le présent article a pour objectif d'établir le profil socio-démographique du pratiquant de roller et de voir si ce dernier utilise un casque. En outre, ces données permettront de mettre en place des actions de promotion de la santé plus ciblées pour la prévention des accidents, en particulier dans le cadre des programmes nationaux de santé publique sur la prévention des accidents de la vie courante mis en œuvre par le CFES, la CNAMTS et leurs partenaires.

MATÉRIEL ET MÉTHODE

Le Baromètre Santé 2000

Le Baromètre Santé est une enquête triennale par téléphone réalisé par le CFES¹ sur les opinions, attitudes et comportements en matière de santé des personnes résidant en France. Sa périodicité permet de suivre des évolutions pour chaque thématique étudiée (accidents, tabac, alcool, drogues illicites, comportements sexuels, vaccinations, pratiques sportives...). C'est la première fois que la question sur la pratique des sports de glisse est posée, et nous ne disposons donc pas encore de données d'évolution.

L'échantillon du Baromètre Santé 2000 a été obtenu par tirage aléatoire à partir de l'annuaire de France Telecom. L'institut BVA a réalisé les interviews en utilisant le système CATI (*Computer Assisted Telephone Interview*) du 6 octobre au 23 décembre 1999. L'échantillon est constitué de 13 685 personnes âgées de 12 à 75 ans. La durée moyenne du questionnaire était de 33 minutes.

Pour être éligible, le ménage devait comporter au moins une personne âgée de 12 à 75 ans, parlant le français, dont le numéro était celui du domicile principal. La sélection de l'individu au sein du ménage se faisait selon la méthode du prochain anniversaire. Pour les jeunes de moins de 15 ans, l'autorisation d'au moins un des parents était nécessaire pour réaliser l'interview (recommandation CNIL), et pour tous, il était demandé à l'interviewé de s'isoler pour répondre au questionnaire.

Le taux de refus des ménages était de 25,1 %. Après acceptation du ménage, le taux de refus individuel était de 6,6 % et le taux d'abandon de 1,9 %.

La pratique du roller

Dans le questionnaire du Baromètre Santé 2000, la pratique du roller est abordée au sein d'une série de questions dont le but était d'étudier les comportements de prévention (le port du casque) lors de l'utilisation d'un deux-roues motorisé (moto, mobylette et scooter), du vélo (VTT, BMX et vélo traditionnel) et du roller (patins à roulettes, roller et skate).

1 En partenariat avec la CNAMTS, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité (Direction Générale de la Santé, Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques), de l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies, de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, du Haut Comité de la santé publique, de la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie, et de la Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé.

L'enquêteur devait répondre à la question : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fait du roller ? ». Si oui, la question suivante était : « La dernière fois, avez-vous porté un casque ? ».

Les résultats exploités sont pondérés par le nombre de personnes éligibles au sein du ménage et les résultats présentés ne tiennent pas compte dans un premier temps des facteurs de confusion tels l'âge ou le sexe. Une régression logistique est présentée à la suite des résultats globaux sur les pratiquants de roller.

RÉSULTATS

A/ Caractéristiques socio-démographiques

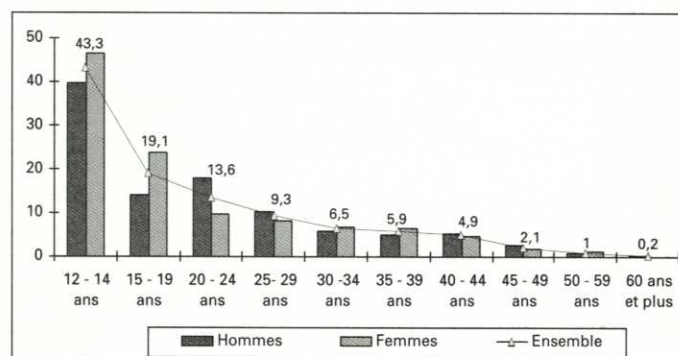
Sexe et âge

Au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, 8,7 % (n = 1 192) des personnes interrogées ont déclaré avoir fait du roller. Bien que cette pratique s'observe à tous les âges, la prévalence est plus élevée parmi les plus jeunes, surtout de moins de 15 ans puis, à partir de 15 ans, la prévalence baisse régulièrement : de 43,3 % parmi les 12-14 ans (n = 357) à 0,2 % à partir de 60 ans (n = 3) (p < 0,001).

Globalement, parmi ceux qui ont fait du roller, un peu plus de femmes que d'hommes a pratiqué au cours des 12 derniers mois (55,1 %, n = 657 vs 44,9 %, n = 535) (p < 0,001). Mais il y a des différences suivant l'âge. Ainsi, entre 20 et 29 ans puis entre 45 et 49 ans, la prévalence est plus importante parmi les hommes que parmi les femmes (fig. 1).

Figure 1

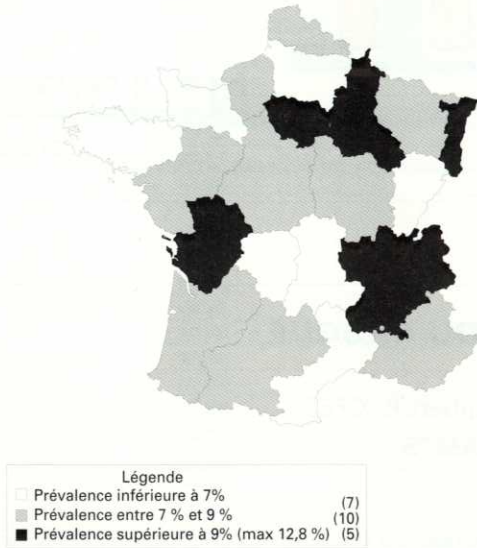
La pratique du roller par âge et par sexe au cours des 12 derniers mois parmi l'ensemble des personnes interrogées (en % - n = 13 685



L'agglomération

Plus la taille de l'agglomération est grande, plus la prévalence des pratiquants de roller est importante : 6,7 % (n = 276) des personnes interrogées vivant dans une commune rurale ont fait du roller au cours des 12 derniers mois versus 9,1 % (n = 85) vivant dans une agglomération de 100 000 à 200 000 habitants, et 12,3 % (n = 209) vivant en Région Parisienne (p < 0,001) (carte).

La Pratique du roller au cours des 12 derniers mois selon la région d'habitation (n = 13 685)



Profession et catégorie socio-professionnelle

Parmi les personnes exerçant une activité professionnelle, les différences selon la PCS dans la pratique du roller sont globalement significatives (p < 0,001) : 8,1 % (n = 95) des individus de la catégorie des *Professions libérales*, professeurs et cadres ont fait du roller et ils sont 8,2 % (n = 157) de la catégorie des *Professions intermédiaires* versus 1,4 % (n = 3) de la catégorie des *Agriculteurs*, 2,4 % (n = 6) de la catégorie des *Artisans, commerçants et chef d'entreprises*, 3,8 % (n = 72) de la catégorie des *Ouvriers* et 4,4 % (n = 112) de la catégorie des *Employés*.

Niveau de revenus.

Les résultats selon le revenu sont cohérents avec les données précédentes : plus le revenu mensuel est important plus la prévalence de la pratique du roller est élevée. L'utilisation du revenu pondéré par unité de consommation (échelle OCDE : pondération 1,0 pour le 1^{er} adulte ; 0,5 pour les autres adultes ; 0,3 par enfant), ne modifie pas cette tendance.

Le mode de vie « Vivre seul(e) ou en couple »

La variable « vivre seul(e) » regroupe les personnes ne déclarant pas vivre en union (avec un conjoint, un petit ami...).

Le fait de vivre seul(e) est corrélé à la pratique du roller puisque 16,8 % (n = 860) des personnes vivant seules versus 3,9 % (n = 332) vivant en couple déclarent en avoir fait (p < 0,001) et ce, quel que soit l'âge (tab. 1).

Tableau 1

Les facteurs liés à la pratique du roller – Variable dépendante : avoir pratiqué du roller. Variables indépendantes : sexe, classes d'âge, revenu par unité de consommation, mode de vie et taille d'agglomération. Population : ensemble des personnes interrogées (n = 13 685)

	OR	IC à 95 %
Classes d'âge ***		
12-19 ans	1,00	-
20-29 ans	0,647	0,516 – 0,810
30-39 ans	0,382	0,291 – 0,502
40-49 ans	0,193	0,141 – 0,264
50-59 ans	0,052	0,030 – 0,088
60 ans et plus	0,010	0,003 – 0,033
Unité de consommation ***		
Moins de 6 000 F mensuel	1,00	-
De 6 000 à moins de 10 000 F	1,433	1,175 – 1,747
10 000 F et plus	2,156	1,750 – 2,655
Mode de vie ***		
Vivre en couple	1,00	-
Vivre seul(e)	1,644	1,344 – 2,012
Taille de l'agglomération		
Moins de 100 000 habitants	1,00	-
Entre 100 et 200 000 habitants *	1,418	1,043 – 1,928
Plus de 200 000 habitants ***	1,565	1,291 – 1,897
Agglomération parisienne ***	1,781	1,428 – 2,222

*** p < 0,001 ; ** p < 0,01 ; * p < 0,05

La variable sexe n'intervient pas dans le modèle.

La population scolaire

Parmi les jeunes scolarisés, 1 sur 4 (25,9 %, n = 722) a fait du roller au cours des 12 derniers mois. Mais cette pratique ne concerne pas de manière semblable l'ensemble des jeunes, il y a des différences selon le type d'enseignement suivi. Ainsi, 40,9 % (n = 352) des jeunes en collège d'enseignement général et 33,3 % (n = 16) en collège d'enseignement technique ont fait du roller au cours de l'année écoulée versus 9,5 % (n = 6) des jeunes en CAP (p < 0,01).

Dans le secondaire, 23,7 % (n = 132) des jeunes en lycée d'enseignement général ont fait du roller et 20,6 % (n = 47) en lycée d'enseignement technique. Les jeunes en lycée professionnel sont significativement moins nombreux à avoir fait du roller (11,5 %, n = 22) (p < 0,001 et p < 0,05).

Dans l'enseignement supérieur, les jeunes au niveau bac + 2 sont 17,5 % (n = 70) à avoir fait du roller, ils sont 19,9 % (n = 55) à bac + 3.

B/ Prise de risque et consommation

L'ensemble des personnes interrogées devait répondre à la question : « Au cours des 30 derniers jours, avez-vous fait quelque chose de risqué pour le plaisir ou par défi ? ». Si la réponse de l'enquête était positive, il pouvait répondre « Oui, 1 fois », « Oui, 2 fois » ou « Oui, 3 fois ou plus ». La question suivante était : « La dernière fois, qu'est-ce que c'était ? ».

La prévalence des personnes ayant pratiqué du roller et ayant déclaré avoir pris au moins un risque, est plus élevée que parmi les autres personnes qui n'ont pas fait de roller (13,4 %, n = 160, vs 6,3 %, n = 784) (p < 0,001). Toutefois, la différence n'est significative qu'aux âges adultes : entre 20 et 24 ans pour les femmes (p < 0,05), entre 25 et 29 ans pour les hommes (p < 0,001) comme pour les femmes (p < 0,01), entre 30 et 34 ans pour les hommes (p < 0,01), entre 35 et 39 ans pour les hommes (p < 0,05) et entre 45 et 49 ans pour les hommes (p < 0,001) comme pour les femmes (p < 0,05). Ce sont essentiellement des risques pris dans la pratique de sport et loisirs et de sport extrême. En effet, les personnes qui ont pratiqué du roller sont plus sportives que les autres, notamment parmi les adultes.

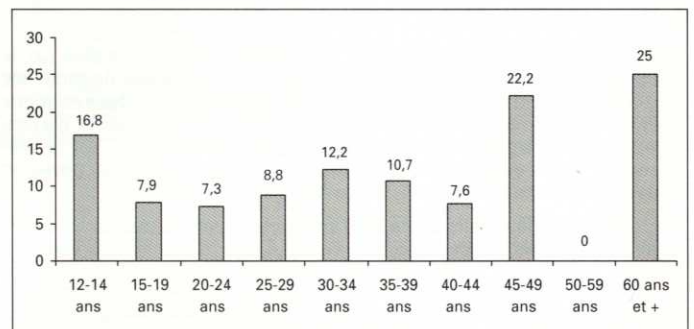
La consommation de tabac, alcool et cannabis ne diffère pas selon la pratique ou non du roller.

C/ Prévention et accidents

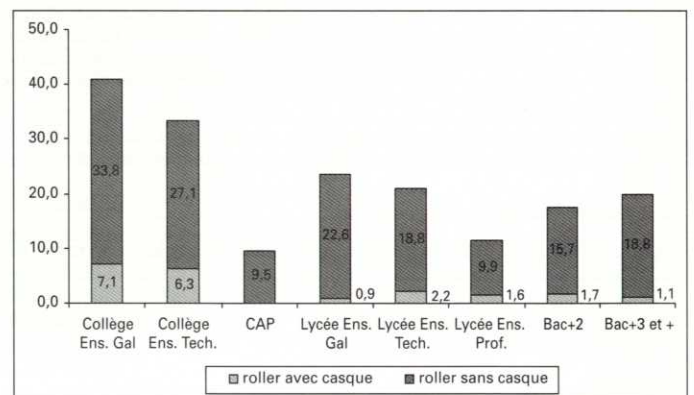
Le port du casque lors de la dernière sortie (fig. 2)

Figure 2

Le port du casque parmi les pratiquants de roller - n = 1 192 (en %)



La pratique du roller avec ou sans casque parmi les jeunes scolarisés par niveau de scolarisation (en %) - n = 2 788



Un total de 11,3 % (n = 135) des personnes qui ont fait du roller au cours des 12 derniers mois déclarent avoir porté un casque lors de leur dernière sortie. La prévalence est plus importante parmi les hommes que parmi les femmes (14,4 %, n = 77 versus 8,8 %, n = 58) (p < 0,01).

Les plus jeunes disent plus souvent avoir porté un casque lors de la dernière sortie (16,8 % parmi les 12 et 14 ans, n = 60) que les autres : parmi les 15-19 ans, 7,9 % (n = 22) ont porté un casque (p < 0,001), parmi les 20-24 ans 7,3 % (n = 11) ont utilisé un casque (p < 0,01) et 8,8 % (n = 10) parmi les 25-29 ans (p < 0,05). La prévalence du port du casque est significativement plus élevée parmi les personnes âgées de 45 à 49 ans que les personnes âgées de 15 à 29 ans (p < 0,05). Parmi les jeunes scolarisés, le casque a été porté par 18,8 % (n = 3) des jeunes en collège d'enseignement technologique et par 17,3 % (n = 61) des jeunes en collège d'enseignement général. Au lycée d'enseignement professionnel, 13,6 % (n = 3) des jeunes ont porté un casque et 3,8 % en lycée d'enseignement général (n = 5).

Pour comparaison, parmi les personnes qui ont fait du vélo, 8 % (n = 637) ont porté un casque lors de leur dernière sortie, (en VTT, 9,9 % d'utilisateurs - n = 471, en BMX, 5,8 % - n = 8, en vélo classique, 5,2 % - n = 157). A âge égal, la prévalence du port du casque en roller est significativement plus importante qu'en vélo entre 45 et 49 ans. A partir de 50 ans, les effectifs sont trop faibles pour le calcul des tests de significativité.

Comme en roller, la prévalence des hommes ayant déclaré avoir porté un casque lors de leur dernière sortie à vélo est plus importante que celle des femmes. Lors de l'utilisation d'un deux-roues motorisés, 92,3 % (n = 2 529) des utilisateurs ont porté un casque la dernière fois.

Les accidents

Parmi 1 192 personnes ayant déclaré avoir fait du roller au cours des 12 derniers mois, 15 ont déclaré avoir eu un accident de roller au cours de l'année écoulée, ayant entraîné une consultation chez le médecin ou à l'hôpital (soit 1,1 % parmi l'ensemble des pratiquants de roller, n = 1 192 et 0,1 % parmi l'ensemble de l'échantillon, n = 13 685). Parmi les jeunes scolarisés, aucun accident n'est survenu à l'école. Ces accidents concernent dix hommes, dont neuf ont moins de 30 ans, et cinq femmes, dont deux ont moins de 20 ans et trois, 30 ans et plus.

DISCUSSION

Ces résultats viennent conforter une intuition générale quant au profil « type » du pratiquant de roller : il est jeune, homme ou femme, urbain, de milieu socio-économique plutôt favorisé et vivant seul(e) (parmi les personnes âgées entre 20 et 39 ans) [1].

En termes de comportement de prévention, un peu plus d'un pratiquant de roller sur dix a porté un casque lors de sa dernière sortie, plus parmi les hommes que les femmes. Trois profils se distinguent dans le port du casque en fonction de l'âge :

- les plus jeunes (12-14 ans) sont plus nombreux à avoir porté le casque que les autres plus âgés. Ils sont plus nombreux aussi à pratiquer le roller.
- Les adolescents et jeunes adultes (de 15 à 29 ans) parmi lesquels le port du casque est peu fréquent. Cette population s'inscrit largement dans le profil « type » décrit précédemment.
- Enfin, les adultes (à partir de 30 ans) parmi lesquels le port du casque pourrait être qualifié « d'aléatoire ».

Au regard de ces résultats, on peut penser que les comportements de prévention sont fonction de la perception du risque d'accident. Pour les plus jeunes, le port du casque est probablement le reflet des mesures sécuritaires

exigées des parents face à un sport perçu comme potentiellement à risque. Il s'agirait d'une attitude de prévention effective des parents pour leur enfant. Parmi les autres pratiquants de roller, qui prennent pour la plupart davantage de risque (en déclaratif) que les autres personnes (non pratiquants), les comportements de prévention sont le résultat d'une appréciation personnelle du risque et bien souvent le risque d'accident est réservé « aux autres » [2].

LIMITES

- Demander si le casque est porté lors de la dernière sortie alors que la pratique du roller est demandée sur les 12 derniers mois ne permet pas de dégager le profil des personnes qui se protègent systématiquement. Tout au plus, on peut penser que les sujets qui déclarent avoir porté un casque à leur dernière sortie en portent plus fréquemment que ceux qui n'en ont pas porté. En revanche sur l'ensemble des répondants, le résultat sur le port du casque constitue un bon indicateur de la prévalence du port du casque dans la population française. Néanmoins, et plus globalement, le casque est essentiellement porté lorsqu'il est obligatoire (92,3 % des usagers de deux-roues motorisés ont mis un casque à leur dernière sortie).

- Par ailleurs, la série de questions du *Baromètre Santé 2000* concernant davantage le port du casque que la pratique du roller en tant que telle, ne permet pas d'obtenir des résultats suivant le type de pratique. En effet, le roller se fait de différentes façons, dans un but de loisir, d'activité sportive ou encore pour se déplacer. Certains sont adeptes réguliers du roller alors que d'autres ne l'exercent qu'occasionnellement. Une analyse plus fine en fonction des différentes pratiques aurait pu nous permettre d'interpréter nos résultats par sexe suivant l'hypothèse que les hommes et les femmes ne pratiquent pas de façon identique ni suivant les mêmes objectifs (loisir ou sport). De même, selon l'usage (transport, sport ou loisir), il y a très probablement des différences dans le port du casque (et autres protections). Enfin, dans le baromètre, il n'y a pas de question sur la motivation au port du casque ou les raisons à ne pas en porter.

Il est important de préciser que la protection uniquement par le casque est insuffisante [3]. Les protège-poignets sont vivement recommandés car ils évitent des conséquences de l'accident de roller le plus fréquent, c'est à dire les traumatismes des membres supérieurs liés à une chute. Cependant, les autres parties du corps peuvent être aussi atteintes. L'information sur la prévention doit donc être diversifiée en fonction des pratiquants et des risques qu'ils peuvent prendre [4].

RÉFÉRENCES :

- [1] Mouellec Y-L., *L'impact du roller sur la ville*, Mémoire de DESS, Institut Français d'Urbanisme, Juillet 2000.
- [2] Meyer T., Delhomme P., *Quand chacun pense être moins exposé que les autres aux risques mais plus réceptif aux messages de prévention pour la santé*, Revue Santé Publique, 2000 ; 12, n° 2 : 133-147.
- [3] La Commission de la Sécurité des Consommateurs, *Avis relatif à la Pratique du patin à roulette (roller quad), du patin en ligne (roller in line) et de la planche à roulette (skateboard)*, Paris, novembre 2000.
- [4] Thévenod C., Lironi A., Le Coultre C., *Epidémiologie des traumatismes à in-line skate : état des connaissances*, Revue Epidémiologie et Santé Publique, 2000 ; 48 : 271-280.

EPIDÉMIOLOGIE DES ACCIDENTS DE ROLLER EN FRANCE (1997 A 1999)

Bertrand THÉLOT¹, Marc NECTOUX², Hubert ISNARD¹, et le réseau français de surveillance des accidents de la vie courante³

Auteur correspondant Bertrand THÉLOT,
Institut de Veille Sanitaire, Département Maladies Chroniques et Traumatismes,
12 rue du Val d'Osne - 94415 - SAINT MAURICE cedex
Tél. : 01.41.79.68.75, Fax : 01.41.79.68.11

INTRODUCTION

C'est à partir du 18ème siècle que des inventeurs belges, hollandais, français, anglais et américains mettront au point des patins à roulettes qui, par étapes successives, aboutiront à ceux que nous connaissons [1,2]. Le patin à roulettes (ou roller skate, dans le vocabulaire actuel), dont les roues sont disposées en carré, connaîtra un véritable engouement dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, et de nombreuses patinoires furent construites à cette époque. Les

premières compétitions sportives (artistiques, de vitesse) seront organisées en 1910. Après la deuxième guerre mondiale, le patin à roulettes décline, et c'est la planche à roulettes (skate board) qui s'impose dans les années 70. Finalement c'est en 1990 qu'est mis au point le " patins à roues alignées ", ou in-line skate, (initialement dénommé roller blades, voire simplement blades). Dans le langage courant on parle de roller, bien que ce terme puisse aussi désigner les patins à roulettes (à roues non alignées), dont les adeptes sont très minoritaires par rapport à ceux du in-line skate. Grâce aux technologies modernes de fabrication, le roller est désormais résistant, léger, maniable et rapide, il constitue aujourd'hui une activité récréative et sportive très populaire.

Dans les années 70-80 plusieurs études ont été réalisées, surtout aux Etats-Unis d'Amérique, pour analyser les traumatismes dus aux patins à roulettes et aux planches à roulettes, dont la fréquence et la gravité ne cessaient de croître. A partir des années 90, la pratique de ces derniers a progressivement diminué et ce sont les accidents résultant de la pratique du roller qui sont

1. Institut de veille sanitaire, Département Maladies Chroniques et Traumatismes.

2. Université Paris V, Direction des systèmes d'information

3. Responsables et correspondants du recueil Ehlass dans les centres hospitaliers d'Annecy, Besançon, Béthune, Bordeaux, Limoges, Reims, Vannes.